Demande de dérogation N°3.

Rappel AC CAP MARTINIQUE 2024

9 Programme [DP]

Lundi 8 avril 2024 09 :00 Présence obligatoire des bateaux et d'un représentant

Au vu du motif évoqué par mail (voir ci-dessous) pour des raisons de sécurité, de l'accord de l'organisateur et du directeur de course au large, le président du comité de course Yvon Poutriquet autorise M MARETTE Paul et M SEETEN Joé, bateau **Table Ronde Cuisinella Schmidt,** à être présent à la Trinité sur Mer à partir du mercredi 10 avril 2024.
Ils devront confirmer au président du comité de course leur heure d'arrivée.

Fait à la Trinité sur Mer
Le 08 avril 2024

Signature

Original Signé

Mail de référence

De: paul marette <paul_marette@yahoo.com>
Date: 7 avril 2024 à 22:54:59 UTC+2
À: Thibaut Derville <thibaut@cap-martinique.com>
Objet: Demande de dérogation
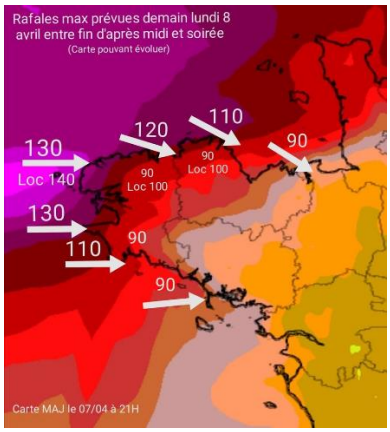
Bonjour
Au vu de la météo compliqué depuis ces trois dernières semaines , le port d'attache étant Dunkerque avec les 3 caps a passé et nos emplois du temps chargé, nous voilà bloqué à l'aber vrach !! Nous avons tenté de forcer aujourd'hui mais pour la sécurité nous avons décidé de faire demi tour !!
Nous somme en stand by pour reprendre la mer dès que possible, nous suivons l'évolution météo heure par heure pour partir au plus vite !!
Nous vous demandons une dérogation pour arriver mercredi
Veuillez croire en notre sincérité et nous sommes désolé du désagrément que cela peut causer à l'organisation
Nous préférions vraiment profiter avec vous du village et nous préparer dans des conditions moins stressantes . !!
Nous restons à votre disposition !!
Cordialement
Paul marette et joe seeten